

Informations clés pour l'investisseur : Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OYSTER Funds

Market Neutral Plus R EUR PF

ISIN LU0970691407

SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A.

Market Neutral Plus est un compartiment de OYSTER SICAV

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value, tout en présentant une variation de sa valeur moindre que celle du marché des actions. Le fonds pourra investir en actions, en obligations et en instruments du marché monétaire de sociétés et/ou d'émetteurs situés en Europe ou aux Etats-Unis, de même qu'effectuer des dépôts à terme. La répartition entre ces différents types de produits s'effectuera sans contraintes, en fonction de l'appréciation personnelle du gestionnaire.

Le gestionnaire pourra également investir dans des pays et ou sur les marchés visés par sa politique d'investissement, à travers des produits dérivés, tels que futures sur indices (achat ou vente d'un indice au cours du jour, avec règlement à une échéance future). Il pourra également avoir recours à des produits de change tels que CFD – Contract For Difference (accord conclu sous contrat entre deux contreparties pour la différence –gain ou perte– entre les cours d'ouverture et de clôture pour une position sur un instrument financier donné) – ou Equity Swaps (échange d'un actif financier contre un autre, aux conditions du moment se matérialisant par un échange de flux financiers).

L'équipe de gestion sélectionnera les actifs sur une base discrétionnaire, sans contrainte d'indice de référence ou d'autre indicateur.

Les investisseurs pourront demander le rachat de leurs parts de fonds chaque jour de transaction pour autant que leur ordre soit transmis avant l'heure limite.

Les jours de transactions sont : chaque jour ouvrable à Luxembourg à l'exception du 24 décembre.

L'heure limite est : 12:00 heure de Luxembourg au plus tard 1 jour ouvrable avant la date de transaction.

Les gains ne sont pas distribués mais conservés dans le Fonds à des fins de capitalisation.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 5 ans.

Profil de risque et rendement



Cet indicateur établit le degré de risque du portefeuille de 1 à 7 sur la base de la variation hebdomadaire du portefeuille sur les 5 dernières années, à la hausse comme à la baisse. Le degré 1 de l'échelle ne signifie toutefois pas que le portefeuille ne comporte pas de risques. Cet indicateur est toutefois basé sur des données historiques et n'est donc pas une garantie du niveau de risque futur du fonds. Ce niveau de risque ne constitue pas non plus un objectif de gestion pour le fonds et peut donc varier dans le temps.

Le niveau 6 équivaut à une variation moyenne de la part de 15% à 25%, selon la méthode décrite ci-dessus.

Ce niveau de risque s'explique principalement de la façon suivante :

- Investissement dans des actions, caractérisées par une volatilité importante et/ou par la possibilité d'une baisse soudaine ou prolongée des marchés financiers.
- Concentration sur une zone géographique déterminée.
- Investissement dans des obligations et autres instruments de crédit dont la valeur et le rendement peuvent être affectés par des fluctuations des taux d'intérêts ainsi que par la perception du marché de la qualité de l'emprunteur.
- Utilisation intensive de produits dérivés négociés sur un marché officiel ou de gré à gré, qui peut avoir pour effet d'amplifier, par un effet de levier, les variations de la valeur de marché du sous-jacent et du portefeuille qui les détient.

Cet indicateur ne tient notamment pas compte des risques suivants :

- Risque de défaut : risque que, à l'échéance fixée, l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le fonds.
- Risque de liquidité : risque lié à la difficulté de vendre sur le marché un titre en portefeuille, qui ne permet pas de le traiter aux meilleures conditions.
- Risque de contrepartie : risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'exécuter ses obligations financières selon les termes du contrat (tels que dépôts à terme) ou de la transaction (telles que produits financiers dérivés traités de gré à gré) à laquelle elle participe.
- Risque opérationnel : risque de pertes pour le fonds liées à une erreur humaine ou technique, une inadéquation des procédures internes ou des systèmes de contrôle.

Pour plus d'information sur les risques y associés, veuillez vous référer au prospectus complet disponible au siège de la SICAV.

Market Neutral Plus R EUR PF

Market Neutral Plus est un compartiment de OYSTER SICAV

Frais

Les frais que vous payez couvrent les coûts de fonctionnement du fonds, y compris les coûts de marketing et de distribution de celui-ci. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	1.00%

Frais prélevés par le fonds sur une année :

Frais courants	1.62%
-----------------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance	20.00%
----------------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés constituent des taux maximum pouvant être prélevés au moment de la souscription et/ou du rachat. Il se peut par conséquent que dans certains cas l'investisseur paie moins que les taux indiqués. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

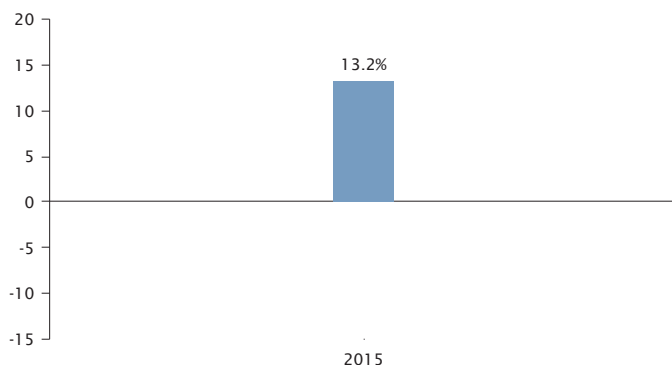
Le taux indiqué des frais courants est basé sur les frais encourus par le fonds durant l'exercice clôturé en décembre 2015.

Le pourcentage indiqué pour la commission de performance s'applique à la performance générée à la fin de l'exercice social depuis la plus haute valeur historique (High Water Mark) de chaque fin d'exercice social précédent.

Le pourcentage facturé au titre de l'exercice précédent a été de 1.45 %.

Pour toute information complémentaire sur les frais, veuillez vous reporter à la section "Charges et Frais" du prospectus, disponible sur le site internet www.oysterfunds.com.

Performances passées (Devise de calcul des performances : EUR)



Il est précisé que les performances passées ne sont pas une garantie des résultats actuels ou à venir.

Les performances indiquées sont calculées après tous frais à l'exclusion des coûts d'entrée ou de sortie éventuellement payés par l'investisseur.

Date de lancement :

21-02-2014

Informations pratiques

Dépositaire :

RBC Investor Services Bank S.A. est le dépositaire de ce fonds.

Informations complémentaires :

De plus amples informations ainsi que le prospectus, le rapport annuel, le rapport semestriel et les statuts peuvent être obtenus gratuitement au siège de la Sicav ou auprès de la société de gestion. Ils sont disponibles en plusieurs langues.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les souscriptions dans le présent fonds peuvent être sujettes à des restrictions dont le détail peut être obtenu gratuitement auprès de la société de gestion.

Les actionnaires du présent compartiment peuvent demander une conversion de leurs parts en part d'un autre compartiment de la Sicav. Les investisseurs peuvent demander toutes les informations pratiques concernant les conversions auprès de la société de gestion.

Informations pratiques :

Toute autre information pratique concernant le fonds, de même que le dernier prix de la part peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion.

Législation fiscale :

Le fonds étant domicilié au Luxembourg, la législation locale peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité de SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Informations sur le fonds :

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit un compartiment, ci-avant plus communément nommé "le fonds", de la Sicav OYSTER, Sicav à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la Sicav. A cet égard, il convient de noter que les actifs et les passifs de chacun des compartiments de la Sicav sont ségrégués. Les actionnaires d'un compartiment ne sauraient par conséquent prétendre aux droits et obligations liés à un autre compartiment.

Coordonnées: Sicav : Oyster Sicav – 11-13, Bld de la Foire – L-1528 Luxembourg.

Société de gestion : SYZ Asset Management (Luxembourg) S.A. – 54 rue Charles Martel – L-2134 Luxembourg / info@oysterfunds.com